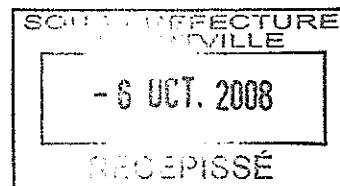


**DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE
DE HAUTE-TARENTEAISE**



DATE DE CONVOCATION :

Le 1^{er} Septembre 2008

NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE	:	20
NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES PRESENTS	:	13
NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS		
- AYANT DONNE POUVOIR	:	2
- REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT	:	3

Le Lundi 15 Septembre 2008 à 19 heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Montvalezan, sous la présidence de Monsieur Daniel PAYOT.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs Daniel PAYOT, Mathieu FOURNET, Mesdames Dominique HYVERT-PELLEGRIN, Laurence BOCIANOWSKI (Bourg-Saint-Maurice)
Madame Odile FOURNIER (Les Chapelles)
Messieurs Jean-Claude FRAISSARD, Nicolas GAIDE (Montvalezan)
Madame Christiane JAYMOND, Monsieur Pierre FAVRE (Sééz)
Messieurs Raymond BIMET, Jean-Louis OTTOBON, Jean-Louis AUGAGNEUR (Sainte-Foy-Tarentaise)
Messieurs Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD, Albert REVIAL (Villaroger)
Messieurs Hervé GENET, Boris MOUGEL (Tignes)
Monsieur Gérard MATTIS (Val d'Isère)

ETAIENT EXCUSES : Monsieur Jean-Louis GRAND
Monsieur Olivier ZARAGOZA (pouvoir à Hervé GENET)
Monsieur Gilles FLANDIN (pouvoir à Odile FOURNIER)

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Christiane JAYMOND

**N° 2008-68 - DECISION MODIFICATIVE N° 1
AU BUDGET ANNEXE « DECHETS DES MENAGES ET
ASSIMILES »**

Le Président cède la parole à Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Vice-Président.

Gaston PASCAL-MOUSSELARD présente au Conseil Communautaire le projet de décision modificative n°1 au budget annexe « déchets des ménages et assimilés » retraçant l'ensemble des modifications de crédits justifiées par des décisions prises lors des précédents Conseils Communautaires, ainsi que par la régularisation des écritures comptables.

Afin de régulariser les écritures comptables de cessions d'immobilisations (benne à ordures ménagères de Sééz), il convient d'ouvrir les crédits correspondant en recettes d'investissement. Cette cession permet de diminuer le recours à l'emprunt pour financer les dépenses d'investissement.

Investissement		Dépenses	Recettes
R/1641	Emprunts et dettes assimilés		- 1 795,00 €
R/024	Produits de cession d'immobilisation		1 795,00 €

Par délibération du 5 mai 2008, le Conseil Communautaire a approuvé le Compte Administratif et la reprise des résultats de l'année 2007. Il convient de régulariser l'excédent de fonctionnement reporté.

Fonctionnement		Dépenses	Recettes
D/022	Dépenses imprévues	- 24,00 €	
R/002	Excédent de fonctionnement reporté		- 24,00 €

Raymond BIMET s'interroge sur la possibilité de reporter des crédits d'investissement prévus pour équiper certains secteurs sur le secteur de la Commune de Sainte Foy Tarentaise.

Hervé GENET indique qu'il fera le point avec le responsable du service environnement sur le niveau d'utilisation des crédits prévus pour 2008.

Daniel PAYOT rappelle que les communes doivent être vigilantes lors de l'instruction des permis de construire sur le mode de collecte envisagé par les constructeurs.

Le Conseil Communautaire, après délibération :

- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 au budget annexe « déchets des ménages et assimilés »

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

